



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget

Question écrite n° 58152

Texte de la question

Mme Nicole Feidt demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il est normal que le trésorier-payeur général de Meurthe-et-Moselle refuse de communiquer à un élu de la République des documents financiers concernant une commune alors même que la loi, notamment celle du 20 avril 2000, prévoit qu'il doit le faire s'ils lui sont demandés.

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Feidt](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58152

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2001, page 1182